



La bibliothèque publique familiale

Agnès Macquin

► **To cite this version:**

Agnès Macquin. La bibliothèque publique familiale. Il s'agit à l'origine d'un rapport fait à la Ville de Montréal, et ici, de la version longue d'un.. 2008. <sic_00337831>

HAL Id: sic_00337831

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00337831

Submitted on 9 Nov 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE FAMILIALE :

UN NOUVEAU PARADIGME ?

Date de création du document : novembre 2006

Mise à jour en novembre 2008

Auteur : Agnès MACQUIN

Dans le cadre de son plan de consolidation du réseau des bibliothèques publiques (2005-2015), la Ville de Montréal s'est interrogée sur le concept de bibliothèque familiale que l'on pourrait appliquer à certaines entités.

Le réseau des bibliothèques publiques de la ville de Montréal a fait l'objet en 2004 d'un diagnostic, et la constatation de lacunes a conduit à la conception de ce plan de rattrapage, dont la réalisation s'est à peine amorcée en novembre 2006. Parmi ses cinq axes stratégiques, il prévoit d'« *augmenter le lectorat et la fréquentation des bibliothèques chez les 17 ans et moins.* » (Ville Montréal, 2005, p. 3).

La cible étant clairement la tranche des 0-17 ans, pourquoi parler de bibliothèque familiale ? Ce concept s'inscrit-il dans l'évolution des missions des bibliothèques publiques ?

Il est à noter que la notion de « bibliothèque publique familiale » est inexistante, même si le concept s'applique à quelques rares exemples de bibliothèques publiques.

Il s'agirait donc peut-être d'un nouveau paradigme.

Nous nous proposons dans un premier temps de définir ce qu'est une bibliothèque familiale et de présenter quelques exemples de bibliothèques publiques dites familiales à travers le monde, avant d'essayer de définir un modèle de bibliothèque familiale publique propre à la Ville de Montréal et répondant à ses objectifs^[1].

1. Qu'est-ce qu'une bibliothèque familiale ?

1.1. La bibliothèque familiale à la maison

« *À la fois collection, meuble et bâtiment, la bibliothèque résonne de toute sa polysémie.* » (Deshoulières, 2005, en ligne).

Si l'on évoque la bibliothèque familiale, c'est souvent le meuble qui vient en premier à l'esprit, puis la collection, mais point de bâtiment. Le propre d'une bibliothèque familiale c'est que sa collection se consulte *a priori* systématiquement dans le cadre confortable et familial (notez l'étymologie) du foyer, dont le terme même évoque la chaleur et donc le confort. C'est donc à la fois un lieu clôt et privé qui s'oppose à la bibliothèque *publique*, lieu ouvert par excellence.

La notion de bibliothèque familiale renvoie d'une part à une construction dans le temps et à la longue durée - avec une accumulation de strates successives -, d'autre part à des usagers multiples, de tout âge, réunis au sein d'un même espace.

La catégorie « bibliothèque familiale » existe aussi de manière officielle dans les enquêtes consacrées aux pratiques culturelles. Ainsi le Ministère de la Culture et des Communications du

Québec la définit comme « *l'ensemble des livres que possède un ménage, en excluant les manuels scolaires.* » (Ministère de la Culture et des Communications, 1999, en ligne).

De manière générale, tous ceux qui ont connu une bibliothèque familiale ont dans la bouche le goût de la madeleine de Proust ; c'est à la fois le plaisir et la fébrilité des premières lectures, de la découverte, parfois de l'interdit : les livres des parents sont souvent circonscrits dans le même meuble dans une partie non autorisée. Tout le jeu consiste alors à aller explorer ces lectures prohibées.

La découverte d'ouvrages y est souvent accidentelle et s'apparente à un jeu de pistes, non seulement parce que la bibliothèque est constituée de manière aléatoire par les goûts des différents occupants du foyer, mais aussi parce que bien souvent elle ne fait pas l'objet d'un classement rigoureux. Il s'agit donc avant tout de fureter.

Comme le soulignait Jean Cléo Godin (1993, en ligne), c'est enfin une collection vivante qui s'enrichit sans cesse, notamment des ouvrages que les enfants n'emporteront pas avec eux quand ils quitteront le foyer familial ou des livres « de vacances » laissés chez les parents lors de leurs visites. Ces collections seront alors souvent récupérées lors de la naissance des petits-enfants ou des héritages.

Car la bibliothèque familiale est un patrimoine qui se transmet.

Si la bibliothèque familiale s'adresse dans un même mouvement à la fois aux parents et aux enfants dans le cadre du foyer, qu'en est-il des enfants qui en sont privés ?

1.2. La bibliothèque familiale, acte social, acte politique

Dans *Les héritiers* (1964), Bourdieu et Passeron constatent que les enfants des « classes dominantes » sont surreprésentés dans les universités ou les grandes écoles par rapport aux enfants des « classes dominées », et montrent que la raison n'en est pas fondamentalement économique. De véritables handicaps socioculturels empêchent en effet la majorité des enfants des classes dominées de se hisser au niveau des classes dominantes : le capital culturel, transmis également par la famille, s'hérite et facilite l'accès aux écoles de prestige pour les enfants des classes favorisées par une sorte de connivence de langage et de valeurs entre ces enfants et le système scolaire. Les auteurs citent entre autres la présence d'une bibliothèque dans la maison comme facteur de réussite scolaire.

Plus récemment un sénateur français rappelait que cette inégalité n'avait pas disparu : « [...] *faute de bibliothèques [universitaires] suffisamment pourvues et accessibles, des inégalités sociales graves peuvent distinguer deux types d'étudiants : ceux qui peuvent avoir recours à une bibliothèque familiale ou ont les moyens de s'acheter des ouvrages, et ceux qui dépendent totalement des bibliothèques universitaires pour disposer d'une documentation.* » (Lachenaud, 1998, en ligne).

Au Québec, l'enquête sur les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois en 1999, indiquait que 29,6 % des ménages ont 200 livres et plus dans leur bibliothèque en 1999, et donc que 70 % ont moins de 200 livres ou pas de bibliothèque familiale. C'est dans les grands centres urbains que l'on retrouve la plus grande proportion de ménages possédant 200 livres et plus (Montréal 37,2 %, Capitale-Nationale 32,4 % et Laval 32,8 %). (Ministère de la Culture et des Communications, 1999, en ligne).

La bibliothèque familiale, c'est souvent le premier accès à la culture.

Même un milieu modeste ou du moins qui n'est pas tourné *a priori* vers la « culture », peut ainsi bénéficier d'une bibliothèque familiale, même embryonnaire. Il semble que seuls les enfants pauvres, ainsi qu'une partie des enfants d'immigrés n'y aient pas accès. Les livres, à condition d'en comprendre la langue, sont un des premiers moyens d'intégration : « *A mon arrivée à Paris, alors âgée de sept ans, bien sûr je ne parlais pas du tout le français mais je savais lire. (...) Daddy (...) m'a donné un conseil qui m'a permis de parler assez rapidement cette langue qui est assez difficile. Je devais lire tous les livres de la bibliothèque familiale du salon. Même si je ne comprenais pas le contenu, je devais les lire.*»[2]

Hors émigrés, il est évident que tout orphelin ne dispose pas de bibliothèque familiale, sauf à en avoir une à portée de mains dans les familles d'accueil, ou dans sa famille d'adoption.

Face à ces inégalités sociales, n'est-ce pas aux pouvoirs publics de prendre les choses en main et de proposer des bibliothèques familiales ? C'est ce que sous-entend clairement l'organisation non gouvernementale catholique belge « Entraide et fraternité » : « *Dans 30% des ménages à faibles revenus, la bibliothèque familiale ne compte pas plus de 10 livres... La conclusion des chercheurs est terrible : « l'effet d'exclusion se reproduit de génération en génération par l'entremise de la famille et de l'inertie scolaire ». Voilà donc l'école au pied du mur. Que fait-elle ? Comment ces constats sont-ils pris en compte ? (...). Mais d'autres institutions ont aussi à s'interroger : les bibliothèques publiques, ludothèques, médiathèques, centres culturels ...*»[3]

Il semble que certaines bibliothèques aient commencé à s'interroger.

1.3. La bibliothèque familiale, bibliothèque publique

Comme la bibliothèque familiale à la maison évoque une ambiance « cosy », il arrive que des bibliothèques associent à leur établissement l'adjectif « familial ». Il en est ainsi d'une bibliothèque dans une petite commune du sud de la France (1214 habitants) : « *Depuis quelques années, de nouvelles têtes passent aussi la porte de cette bibliothèque familiale : des internautes, qui profitent des trois postes installés côte à côte. “ Cela nous apporte un public plus diversifié, plus jeune, et beaucoup d'étrangers qui viennent communiquer par mail.”*»[4] Ici, donc, « familial » renvoie à la fois à l'origine artisanale de la bibliothèque et à son caractère ouvert à tous, sociable, voire social.

La page de la bibliothèque Plaisance de la Ville de Paris annonce sur son site : « *Située dans une rue calme au sud du 14ème arrondissement, notre établissement a tous les traits d'une bibliothèque familiale de quartier. Elle sait accueillir ses 5000 usagers, enfants ou adultes, lecteurs ou passionnés de musique dans un cadre chaleureux. Le personnel y est à l'écoute des demandes de chacun. Il a à cœur de constituer un fonds riche et varié et de conseiller chacun.*»[5] La définition d'une bibliothèque familiale serait l'association du calme, de la chaleur, d'un personnel à l'écoute et compétent, avec une collection encyclopédique. En dehors du personnel, on retrouve les traits de la bibliothèque familiale à la maison.

Dans les deux exemples, la bibliothèque pour être familiale, semble requérir des locaux d'une taille modeste.

Mais dans un cas comme dans l'autre, l'adjectif familial a été accolé *a posteriori* au mot bibliothèque pour décrire une ambiance.

Dans d'autres cas, la bibliothèque familiale publique est un concept.

1.3.1. Les exemples japonais, hongrois et américain

M. Kichiro Takahashi, adjoint du directeur de la bibliothèque publique de Tenri, au Japon, a exposé lors du dernier Congrès de l'IFLA à Séoul en août 2006, ce qu'est une *bunko*. Bibliothèques privées nées au début du XXe siècle, les *bunkos* ont pour principales fonctions de recevoir les enfants ; les activités proposées dans une *bunko* ressemblent à ceux offerts pour les enfants d'une bibliothèque publique : prêt de livres, ateliers de contes, discussions autour des livres, spectacles de marionnettes et toute autre activité susceptible de promouvoir les livres auprès des enfants. Mais la bibliothèque des enfants de Tokyo présente la particularité de venir du *Katei Bunko Kenkyukai* (le Cercle d'Étude de la *Bibliothèque Familiale*). La bibliothèque a certes une salle réservée aux enfants, mais aussi une salle de recherche pour les adultes.

La Bibliothèque des enfants de Tokyo est en fait un embryon de bibliothèque familiale : elle possède une section adultes avec des ouvrages sur l'éducation, en sus des collections proprement jeunesse, et elle favorise la lecture et une atmosphère familiales.

Elles demeurent néanmoins très centrées sur l'enfant et dans le rôle traditionnel des « bons livres » à proposer.

La « bibliothèque familiale » publique hongroise est beaucoup plus proche du concept de la bibliothèque à la maison. C'est ce que nous expose en 2002 Havas Katalin, de la Bibliothèque Szabo Ervin à Budapest, sur un site consacré aux classements pas centre d'intérêt[6].

Les bibliothèques familiales hongroises sont des secteurs de petites bibliothèques, à l'exception de la bibliothèque municipale de Budapest qui en possède également une. Mais elles ne concernent que les adultes.

Elles sont définies d'abord par des contenus : les livres et les magazines visent avant tout les loisirs et la vie quotidienne. Ensuite, par leur classement : les ouvrages spécialisés et de vulgarisation sont mélangés, et ils sont regroupés par thèmes sur les rayonnages : vie pratique, conseils juridiques, comment élever son enfant, nature, sport, etc. Par exemple, dans le groupe concernant les problèmes des enfants, on trouve des ouvrages relevant de la psychologie, de la sociologie, de la médecine, de la pédagogie. Les documentaires côtoient les ouvrages de fiction, comme la science fiction, et parfois documentaires et fictions sont mêlés comme dans la partie histoire. Cette organisation a pour but de favoriser l'autonomie du lecteur, ce qui, dans l'expérience, est le souhait du lecteur. Ce dernier est en effet souvent à la recherche d'une réponse à un problème d'ordre privé (problème d'alcool ou de drogue chez son enfant par exemple) qu'il préfère ne pas exposer à un inconnu, soit le bibliothécaire.

Ces bibliothèques familiales réservées aux parents côtoient les secteurs enfants dans les mêmes équipements.

L'exemple américain réunit sous une même dénomination adultes et enfants. Il s'agit des *family place libraries* qui constituent également des secteurs dans les bibliothèques publiques.

Elles sont nées en 1979 dans la Middle Country Public Library de Centereach dans l'État de New York. En 2006, elles sont 225 concentrées principalement dans le Nord-Est des Etats-Unis. Elles proposent de nombreux programmes, services et collections qui sont spécifiquement destinés aux parents, aux personnes en charge d'enfants et aux professionnels de la famille[7]. Le public cible est constitué des très jeunes enfants de moins de trois ans. Les autres composantes-clés des *family place libraries* incluent des ateliers parent/enfant, un lieu spécifiquement aménagé pour les plus

jeunes enfants, les professionnels des enfants et de la famille, des collections de référence à disposition des parents, et un personnel de bibliothèque spécialisé.

Les collections sont multimédias et contiennent également des rapports, des brochures et des catalogues de jouets, des jeux et jouets. Les domaines couverts sont entre autres la paternité et la famille, le développement de l'enfant, la santé et la nutrition, l'éducation, les loisirs et les voyages, l'éducation, les handicaps et les problèmes de santé particuliers, le soin de l'enfant.

Cette offre sur place est complétée par une bibliothèque hors les murs avec un *hospital kits* pour les parents d'enfants hospitalisés, une valise thématique d'animation orale (livres d'images, vidéo et audio, puzzle, marionnette, etc.) à destination des parents ou des enseignants pour un prêt d'une durée de trois semaines, et un site internet très informatif avec notamment une sitothèque classée par thèmes, des ressources bibliographiques, une lettre d'information, etc.

Enfin, la bibliothèque a un partenariat avec les cliniques, des écoles et d'autres établissements spécialisés dans la petite enfance.

1.3.2. La *Familienbibliothek* allemande

Évoqué lors du congrès 2003 de l'IFLA (Kruger, 2003, en ligne), le concept de la *Familienbibliothek* de Bochum est expliqué clairement par la coordinatrice du projet, Dorothe Schlautmann, dans un article paru dans *Buch und Bibliothek* en novembre 2000 et mis en ligne sur le site de la Bibliothèque de Bochum[8].

Dans le cadre des projets Bertelsmann « *Bibliotheksfilialen – Optimierung von Angebot und Organisation*[9] », une bibliothèque annexe dans le quartier Wiemelhausen de Bochum a été restructurée en mai 2000 en bibliothèque familiale.

L'idée est d'abord partie d'une bibliothèque « parents/enfants ». Or le quartier de Wiemelhausen est habité, outre par de jeunes familles, par de nombreuses personnes âgées dont la plupart ne sont plus très mobiles. Afin que ces dernières puissent être pleinement utilisateurs de la bibliothèque, le concept de bibliothèque familiale a émergé en incluant la génération des grands-parents. Par ailleurs, la cible a porté sur les jeunes familles, à savoir les parents et les enfants jusqu'à 14 ans. Comme l'explique Frau Schlautmann : « *In der Praxis wird sich aufgrund des Schwerpunktes »junge« Familien eine weitere Spezialisierung hinsichtlich der Nutzer ergeben. In Deutschland sind es immer noch überwiegend Frauen, die sich um Kinder, deren Erziehung und Familie kümmern. Die Kerngruppe der erwachsenen Kunden wird somit weiblich und zwischen 25 und 45 Jahren alt sein*[10]. » (Schlautmann, 2000, en ligne).

Bochum nous offre l'exemple d'un concept appliqué à un équipement tout entier et prenant en compte trois générations familiales.

L'accent de la collection est mis sur l'éducation des enfants et la promotion de leur développement intellectuel et artistique. Elle comprend 16 000 documents dont 60 % pour les parents et les enfants alors que 10 % sont consacrés aux grands-parents (par exemple, les domaines « Bien vivre son âge » ou « Grands-parents »). Les 30 % restants correspondent aux souhaits thématiques de la clientèle adulte et sont considérés comme une offre documentaire d'appoint. Or comme les usagers ont tendance à se féminiser, la bibliothèque s'oriente plus particulièrement vers les centres d'intérêts des femmes.

La collection est présentée de manière simple et elle est divisée par grands domaines : les enfants (jusqu'à 14 ans), les parents, ceux qui grandissent, le travail, les loisirs, les romans, et les

documentaires. La bibliothèque de Bochum a opté pour une départementalisation de ses collections : tous les supports (ouvrages imprimés, CD, cédérom, DVD) sont mêlés sur les rayonnages et classés selon les grands domaines prédéfinis. Chaque document porte une étiquette avec un texte clair qui indique le domaine sur une ligne, voire deux au besoin.

Le hall d'entrée, qui a été aménagé pour laisser passer les poussettes, est garni de brochures et de panneaux muraux d'information pour les familles.

Sur une surface de 120 m², se répartissent les documents et les ordinateurs pour parents et enfants. L'agencement permet une fluidité de circulation entre les secteurs pour les deux groupes cibles (adultes/enfants). Des meubles d'une hauteur maximale de 1m50 donnent une impression d'espace et favorise la surveillance des enfants. Comme les fenêtres ont été élargies, la pièce bénéficie d'une grande lumière naturelle. Entre les rayonnages, qui associent le hêtre à un bleu intense, les parents découvrent les tables du café, et les enfants les espaces de jeux. La moquette colorée et décorée incite les parents à feuilleter les journaux en buvant leur café, tout en permettant à leurs rejets de marcher à quatre pattes. Sont mis également à disposition une table à langer et un service d'urgence pour les couches.

A l'intersection des secteurs parents et enfants, on trouve les domaines « Quotidien et temps libre », « Fictions » et « Vieillir » plus spécifiques aux personnes âgées.

Une partie des rayonnages ont été mis sur roulettes pour une plus grande flexibilité dans l'optique d'organiser des animations. Toutes les tablettes sont inclinables pour une présentation frontale des collections, ce qui est favorisé dans les faits.

Les enfants disposent de deux ordinateurs avec accès à Internet, de même qu'à divers cédéroms ludiques et éducatifs. Un autre ordinateur dans le secteur parents est à la disposition de la clientèle adulte pour la recherche Internet. Une liste de signets thématiques guide les parents. La constitution d'un « service informatique » spécifique est également à disposition pour aider notamment les familles.

En termes d'animations, des manifestations par groupe-cible sont programmées, comme par exemple des conférences techniques ou bien des lectures d'auteurs pour les parents. En ce qui concerne les enfants, les anciennes animations sont reconduites (par exemples des lectures, des projections de livres imagés, des après-midi de jeux et de bricolage).

De manière générale, un travail pédagogique sur les documents est mené avec les familles. Les partenaires envisagés dans ce domaine sont les institutions éducatives pour la famille, l'université populaire, le Bureau de l'Enfance de la ville, les écoles supérieures spécialisées^[11] en pédagogie sociale et le Conseil des consommateurs.

Bénéficiant d'une politique de communication adéquate et à grande échelle, la bibliothèque familiale de Bochum a rencontré un grand succès comme nous l'a confirmé Frau Schlautmann via un échange de courriels en octobre 2006. Ainsi entre les années 1999 et 2005, les prêts ont quasi été multipliés par deux, le nombre de visiteurs a connu une augmentation de 20% et le nombre d'abonnés de 41%. Seule l'année 2006 enregistre un léger ralentissement.

A notre question concernant la cohabitation de différentes générations dans une même bibliothèque, Frau Schlautmann nous a confirmé que le « vivre ensemble » se passait très bien ; d'ailleurs, souvent, ce sont les grands-parents qui accompagnent leurs petits-enfants à la bibliothèque quand les parents sont occupés. Une enquête auprès du public confirme que la clientèle est satisfaite à

96%.

Au regard de la disparité des sources et des informations recueillies sur les bibliothèques familiales, il est difficile d'établir des points de comparaison. Elles ont néanmoins en commun d'être constituées sur des espaces réduits qui semblent renvoyer à l'image d'une bibliothèque familiale à la maison, et s'adressent soit à la famille nucléaire, soit à la famille élargie (cas de l'Allemagne). Elles renvoient également à la notion de lecture familiale et de transmission intergénérationnelle.

Comme la littérature sur la bibliothèque familiale est inexistant, il est possible que d'autres exemples existent à travers le monde, notre recherche a été négative. Ce peut être aussi le signe de la rareté d'un tel concept.

Est-il applicable au réseau de bibliothèques publiques de la Ville de Montréal ?

2. Un essai de définition de la bibliothèque familiale publique pour la Ville de Montréal

2.1. Contexte socioculturel, et politique de la Ville

Avec les dernières enquêtes sur les pratiques culturelles des Québécois, on sait que depuis 1994, la lecture régulière des imprimés, soit les quotidiens, les revues et magazines ainsi que les livres, perd ses adeptes, et le changement dans les habitudes de lecture se produit dans les groupes traditionnellement acquis à la lecture : les jeunes, les étudiants, les personnes scolarisées et la population active. On assiste ainsi à un vieillissement du lectorat et les personnes plus âgées fournissent maintenant les plus forts contingents de lecteurs de quotidiens, de revues et magazines ainsi que de livres.

Du côté des jeunes, une enquête a été menée en 2004 sur *Les pratiques de lecture des adolescents québécois* (Lebrun, 2004), par le Département de linguistique et de didactique des langues de l'Université du Québec auprès d'élèves dans leurs quatre premières années d'études secondaires. Il y est noté que les adolescents qui lisent régulièrement vivent plus souvent dans des familles où l'on échange autour des livres. Le temps consacré à la lecture de loisir fléchit au fil des années (le tournant se situant à 12-13 ans) du fait du poids accru du travail scolaire et du goût pour la sociabilité et les loisirs à l'extérieur. Par ailleurs, l'enquête rappelle que les bibliothèques scolaires sont désuètes et sous-équipées et que l'embauche de personnel dans les bibliothèques est insuffisante, alors même que l'approche personnalisée est reconnue comme l'un des meilleurs moyens d'inculquer le goût de lire et de l'entretenir.

Enfin, l'on sait que amour de la lecture et durée de scolarisation sont fortement liés.

Quant à la politique familiale de la Ville de Montréal, elle n'était pas encore formalisée au moment de notre stage[12]. Notre recherche sur la bibliothèque familiale s'inscrit dans ce projet.

Dans le diagnostic établi par la Direction associée des bibliothèques de la Ville de Montréal sur son réseau en juillet 2005, il est noté que le pourcentage de la population de 15 à 24 ans ne fréquentant pas l'école s'établit à 31,6%, tandis que 12 arrondissements sur 27 dépassent cette moyenne. Ce faible résultat est lié en partie au fait que Montréal accueille 70% des nouveaux arrivants au Québec. « *On doit s'inquiéter du faible taux de diplomation des jeunes de la Commission scolaire de Montréal comparé à celle des jeunes du Québec, soit 56% contre 72%.* ». Dans son diagnostic, la

Ville note aussi une lacune du nombre de ses bibliothécaires par rapport aux normes, ce qui freine la mission de médiation de la bibliothèque publique ; ainsi, fin 2004, 18 bibliothèques n'employaient pas de bibliothécaires consacrés aux services jeunesse (jusqu'à 14 ans).

Depuis de nombreuses années déjà la Ville de Montréal s'est inquiétée de ces statistiques et a mis en place des programmes de médiation notamment à destination du jeune public. Le programme « Les livres dans la rue », créé en 1982, organise dans les parcs et les HLM des animations de lecture pour les 5-9 ans. Le programme « Contact », né en 1999, est proposé à la fois aux enfants et aux parents issus des différentes communautés culturelles pour, d'une part, susciter le goût de lire et la fréquentation des bibliothèques et, d'autre part, promouvoir l'intérêt de l'apprentissage du français. Enfin, « La Bibliothèque à la rescousse », mis en place en 2003, sont des ateliers d'aide à l'apprentissage pour des élèves des trois premières années de l'école primaire, en priorité dans les quartiers défavorisés, et visent également à faire découvrir les richesses des outils disponibles dans leur bibliothèque d'arrondissement.

Par ailleurs existent des projets culturels arrondissements/écoles. Le soutien aux écoles passe par des activités d'animation, de soutien à la recherche, d'aide aux devoirs, d'aide aux enseignants, ainsi que des prêts de groupe.

Malgré les services offerts aux jeunes, force est de constater que cette clientèle stagne dans les bibliothèques de la Ville (le pourcentage des jeunes abonnés, 14 ans et moins, est passé de 21.6% en 2001 à 22.6% à 2005).

À la suite du diagnostic, un plan de consolidation du réseau des bibliothèques publiques a été élaboré, comptant parmi ses cinq objectifs stratégiques et spécifiques l'augmentation du lectorat et de la fréquentation des bibliothèques chez les 0-17 ans. Cet objectif, inscrit également en toutes lettres dans la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal, se décline en :

- fournir à la clientèle jeunesse des services accrus, diversifiés, mieux adaptés à ses besoins ;
- développer et mettre en place une approche famille.

Sur ce dernier point, les préoccupations de gestion et de moyens se définissent d'une part par « offrir un environnement et des services qui favorisent la fréquentation par les familles », soit :

- adapter les heures d'ouverture ;
- adapter les collections et leur organisation ;
- offrir des services auxiliaires.

D'autre part, il s'agit d'« harmoniser l'approche famille avec les besoins des clientèles adulte et jeune ».

C'est dans ce contexte que s'inscrit la commande de la Ville de Montréal sur la définition d'un concept de bibliothèque familiale, mais également le projet de la nouvelle « bibliothèque famille » de Saint-Henri par l'arrondissement Sud-ouest de la Ville, Division de la culture et des bibliothèques : « *Le projet d'une bibliothèque famille découle d'un double constat. D'une part, le réseau montréalais comprend quelques bibliothèques dédiées à la clientèle jeunesse et une majorité où cohabitent - mais de façon tout à fait indépendante - les deux clientèles (adultes et jeunes). À notre connaissance, il n'y a pas, à Montréal, de bibliothèques clairement dédiées et aménagées en fonction de l'ensemble de ces composantes, donc de la famille. Ou la famille doit se séparer lorsqu'elle se présente à la bibliothèque [...], ou le parent accompagne ses jeunes et renonce à satisfaire ses propres besoins de loisir, de lecture et d'information. D'autre part, nous voulons accorder une attention toute particulière à la clientèle enfance/jeunesse. Pour des raisons d'accessibilité et compte tenu du contexte socio-économique qui prévaut dans l'arrondissement, les*

jeunes présentent une priorité. ». (Ville de Montréal. Arrondissement Sud-ouest, 2006) Par ailleurs, la création de ce nouveau type de bibliothèque servira d'ancrage pour consolider et accroître le partenariat avec les bibliothèques scolaires de l'arrondissement Sud-ouest.

L'idée part, comme à Bochum, de la transformation ou de la relocalisation d'une bibliothèque existante, celle de Notre-Dame.

Il s'agit enfin, dans ce projet, d'intégrer la famille sans exclure pour autant les autres usagers.

Dans cette optique, à côté de documents pour la jeunesse et un fonds « biblio-parents », une collection adulte de qualité sera toujours disponible. Les collections multimédias offriront aussi une large place aux nouvelles technologies. 45 % des fonds seront dédiés à la jeunesse définie comme les 0-12 ans (contre habituellement 30% selon les normes de l'ASTED). Quatre postes multimédias avec accès à Internet seront installés.

Le classement « par rubrique » sera préféré à la Dewey. A noter que la collection famille (soit « biblio-parents ») se trouvera en secteur jeunesse. Un des objectifs spécifiques est de « *servir de lieu d'information pour et sur la famille* ».

L'aménagement devra permettre « *un lien visuel constant parents-enfants* » et prévoir, outre des espaces d'animation dédiés aux enfants, des salles de travail et de réunion pour les adultes ; le projet prévoit également de favoriser la circulation des poussettes dans la bibliothèque, ainsi que des vestiaires adaptés, des tables à langer et des petits lits pliants. Parmi les animations sont prévues des séances de lecture familiale (grands-parents, fratrie, « jeunes mentors ») tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; il est spécifiquement indiqué : « *favoriser les liens intergénérationnels (ex : lecture par des personnes âgées)* » : « *Les notions d'animation et de liens (familiaux, intergénérationnels, entre enfants...) sont au cœur du projet et l'aménagement doit le refléter. C'est pourquoi la bibliothèque s'organisera autour d'un espace central conçu pour favoriser les activités parent-enfant. On développera une nouvelle collection « Connivence » destinée au partage adultes-enfants par le biais de contes et de lecture à haute-voix. Cette collection sera disposée à proximité des espaces correspondants (autour de chaises berçantes et des banquettes, dans la partie centrale de la bibliothèque)* ». Le mobilier prévoit enfin, en sus d'une salle polyvalente fermée, des gradins mobiles au cœur des collections. A l'instar de la *Familienbibliothek*, un espace à l'entrée sera aménagé pour les poussettes, et comprendra un vestiaire doté d'une table pour vêtir les jeunes enfants.

Le projet de la bibliothèque famille de Saint-Henri s'inscrit dans le contexte particulier de l'arrondissement Sud-ouest de la Ville de Montréal et relève de sa propre initiative. Il est bien notifié que les quatre bibliothèques présentes dans l'arrondissement bénéficient d'une très bonne accessibilité et assurent une desserte modèle au sein de la Ville de Montréal (95% de la population de l'arrondissement) ; par ailleurs, la bibliothèque Notre-Dame fut dès son origine dédiée aux enfants avant qu'on ne lui adjoigne une section adultes. Mais, aménagée sur 790 m² sur deux étages, sans ascenseur et sans accès handicapés, elle pose en effet la question d'une rénovation et d'une mise aux normes, ou d'une relocalisation.

Par ailleurs, le projet, tout en insistant sur la bibliothèque famille, veut prendre en compte tous les publics.

Doit-on alors définir un modèle de bibliothèque familiale applicable en tout point de la Ville ou tenir compte des spécificités de chaque arrondissement pour une définition alternative et une implantation choisie ?

Optons pour un concept général qui s'appliquera peut-être avec des aménagements.

2.2. Propositions pour une bibliothèque familiale publique

L'objectif général que l'on peut définir à partir des besoins mis à jour dans la première partie de cet exposé est d'abord d'ordre social. Comme on l'a déjà dit, il s'agit de favoriser les échanges intergénérationnels dans une société qui vieillit certes, mais dont les personnes âgées vivent plus vieilles et en meilleure santé, et qui restent de ce fait très actives et disponibles, une fois à la retraite, pour leurs enfants et petits-enfants ; ils fournissent enfin comme déjà vu le plus fort contingent de lecteurs d'imprimés.

C'est une façon également de répondre au problème des liens familiaux qui se distendent dans une société occidentale devenue plus individualiste, mais de manière générale dans une société qui se désolidarise. Dans ce cadre, la bibliothèque familiale pourrait également constituer une réponse aux problèmes d'intégration de la population immigrée et pourrait aller chercher les publics défavorisés, parfois privés de bibliothèque familiale à la maison.

La bibliothèque familiale publique se pose donc clairement comme un projet à la fois social et politique.

2.2.1. Localisation, bâtiment, aménagement, mobilier

2.2.1.1. Localisation et bâtiment

Ce qui caractérise une bibliothèque familiale à la maison est sa facilité d'accès puisque sise dans le foyer. Il semble logique, pour une bibliothèque familiale publique, que le bâtiment soit choisi en fonction de ce critère ou la construction envisagée dans un secteur qui le favorise. Se déplacer avec des enfants ou être une personne âgée (et donc peut-être à mobilité réduite) supposent en effet des transports en commun à proximité, des trottoirs larges et aménagés (pour les poussettes, pour les fauteuils roulants) et des places de stationnement pour les voitures, avec de surcroît une signalisation *ad hoc* à l'instar de celle que l'on peut trouver à proximité des écoles. Il apparaît par ailleurs logique de choisir l'arrondissement d'implantation en fonction de la composition de sa communauté, à savoir, à l'instar de la réalisation allemande, repérer la présence de familles et de personnes âgées. Si l'on souhaite *a contrario* prendre l'intégralité de la Ville (ou de l'agglomération) comme « bassin de vie », une communication à l'échelle de celle-ci devra être entreprise sur l'existence de la bibliothèque familiale. Quoiqu'il en soit, de par la spécialisation proposée, un déplacement de clientèle d'un établissement à un autre, d'un arrondissement à un autre, doit alors être envisagé et anticipé.

Mais il peut aussi s'agir comme pour les exemples hongrois et américain de secteurs implantés dans des bibliothèques existantes (c'est finalement ce vers quoi se dirige Saint-Henri, mais en inversant le concept : une bibliothèque spécialisée à tendance généraliste). La véritable question est de savoir s'il faut transformer tous les secteurs enfants et les bibliothèques spécialisées jeunesse en bibliothèques familiales pour permettre, comme souligné dans l'exemple montréalais, à la famille de rester unie tout en répondant aux besoins d'information et de loisirs de chacun de ses membres.

Quelle que soit la solution envisagée, la surface dédiée doit rester de dimension modeste, à l'instar de tous les exemples d'application et à l'image de ce que propose le foyer familial pour en reconstituer sa chaleur. Une fourchette de 150 m² à 400 m² maximum semble raisonnable.

Pour les mêmes raisons d'accessibilité, il vaut mieux que le bâtiment soit de plain-pied, et s'il est

intégré à un immeuble, si possible au rez-de-chaussée pour favoriser sa visibilité. S'il est sis à des étages supérieurs, les ascenseurs sont évidemment indispensables. Le concept de bibliothèque familiale, comme nous l'avons vu, étant basé sur la transmission intergénérationnelle (comme l'illustre la lecture familiale), un seul niveau sera favorisé pour faciliter les échanges et le brassage des générations.

2.2.1.2. Aménagement et mobilier

Il semble nécessaire, comme dans les exemples allemand et montréalais, à condition que la bibliothèque soit sise dans un bâtiment dédié, qu'il y ait un hall d'entrée qui serve de sas, avec vestiaire, notamment pour prendre le temps de vêtir et dévêtir les enfants et pour laisser les poussettes des enfants les plus âgés qui pourront se déplacer par eux-mêmes dans la bibliothèque. Si c'est à quatre pattes (cf. Bochum), il faudra que l'intégralité du sol soit couverte de moquette. Le hall pourra par ailleurs présenter, comme à Bochum, toute brochure d'information indispensable aux publics cibles (sur la famille, la parentalité, les enfants, les personnes âgées, etc.).

Le sas sera peut être aussi nécessaire pour faire comprendre aux enfants la différence entre l'extérieur, le monde du bruit, et la bibliothèque, non pas le monde du silence, mais du respect d'autrui. Une bibliothèque familiale pose en effet d'emblée la question de la cohabitation de publics d'âges et de besoins différents. S'il faut favoriser les échanges entre les différents publics, il faut également s'assurer que la bibliothèque offre à chacun son coin de tranquillité (comme à la maison, on peut choisir un livre dans la bibliothèque familiale et partir s'enfermer dans sa chambre pour le lire tranquillement) ; le concept appliqué à Bochum semble fonctionner comme nous l'a indiqué Frau Schlautmann.

Comme envisagé dans l'exemple de Saint-Henri et réalisé à Bochum, il faut garder un « lien visuel constant parents-enfants », notamment pour des raisons de sécurité, ce qui s'applique également entre bibliothécaires et publics. Des étagères de 1,50 m de hauteur maximale semblent préconisées dans ce cas, et comme à Bochum, il faut éviter de les aligner, mais les disposer de telle manière que la circulation soit aisée d'un secteur à l'autre (pour favoriser les contacts) et que l'espace soit attractif. Une telle disposition favorise par ailleurs la visibilité des documents.

Il est difficile de conseiller une disposition des secteurs les uns par rapport aux autres si l'espace d'implantation préexiste au projet. Dans le cas où un espace serait spécialement conçu pour accueillir une bibliothèque familiale, il serait peut-être judicieux d'envisager une disposition en rond : au centre, l'espace périodiques adultes avec un café (toujours dans la perspective d'une ambiance familiale à reconstituer), avec chauffeuses, d'où les parents et/ou grands-parents pourront surveiller les alentours ; dans le cercle intérieur, les rayonnages, bacs à album et BD, dont la disposition favorisera la vue sur le cercle extérieur ; dans le cercle extérieur, les chaises, poufs, chauffeuses pour enfants et jeunes, tables de travail et les postes multimédias.

Le rond rappellera aussi symboliquement, si ce n'est physiquement, le cercle familial.

Enfin, des salles de travail et /ou de réunion, une salle polyvalente d'animation compléteront le dispositif.

Les exemples de bibliothèques familiales publiques que nous avons vus appliquent le classement par centres d'intérêt, même s'il ne porte pas toujours ce nom. La classification Dewey semble en effet peu adaptée, dans la mesure où la bibliothèque est en partie spécialisée et, même si les secteurs enfants, parents, grands-parents seront séparés, une présentation des collections par grands domaines facilitera le repérage dans les rayonnages. On peut imaginer qu'à chaque secteur soit

affectée une couleur.

Par ailleurs, toujours dans ce but, la départementalisation des collections adoptée par Bochum, semble aussi être indiquée ; le mélange des supports est la garantie dans ce cas d'une meilleure diffusion de l'information. Il rappellera aussi pour une part le « non classement » des collections d'une bibliothèque familiale à la maison.

Le mobilier devra donc être modulable en favorisant une présentation de face des collections, d'autant s'il s'agit de CD ou de DVD.

Le mobilier et l'aménagement de la bibliothèque seront complétés de tout ce qui est nécessaire à l'accueil d'enfants en bas âge (tables à langer, toilettes aménagées, etc.).

2.2.2. Publics cibles et collections

2.2.2.1. Publics cibles

Concernant les publics cibles, il s'agit de savoir si l'on veut considérer la famille nucléaire ou la famille élargie. Il nous semble, comme les personnes âgées constituent désormais le contingent des plus gros lecteurs, qu'ils disposent de temps libres et que nous nous plaçons dans la perspective de la transmission familiale, que la catégorie des « grands-parents » doit être prise en compte.

La cible des « jeunes » est d'emblée définie par la Ville de Montréal : les 0-17 ans. Cela inclut des politiques différenciées en fonction des tranches d'âges (0-3 ans, 4-8 ans, 9-12 ans, 13-17 ans par exemple) et donc une certaine complexité dans l'organisation des collections et des services proposés.

Comme le public adolescent (13-17 ans) est victime du décrochage scolaire vers 13 ans et qu'il délaisse la bibliothèque pour d'autres loisirs culturels (d'autant qu'il est autonome et se déplace, ou non, à la bibliothèque sans les parents), il est tentant de faire porter la priorité sur cette tranche d'âge, qui, par excellence, s'éloigne de surcroît du cercle familial ; par ailleurs, si des ludothèques/joujouthèques sont relativement répandues dans les bibliothèques publiques, rares sont celles qui disposent de suffisamment d'espace pour aménager un secteur consacré aux adolescents. Or, justement, s'il est bien une tranche d'âge qui a besoin de se distinguer (de leurs parents, des enfants plus jeunes) et de se définir, c'est celle des 13-17 ans : ils hésiteront peut-être à franchir les portes d'une bibliothèque estampillée « familiale ». Comme le suggère le Conseil jeunesse de Montréal à la Direction associée des bibliothèques en mars 2005, il serait plus pertinent de créer spécialement des bibliothèques pour et par les adolescents. Comme le rappelait le plan de consolidation, il s'agit d'« *harmoniser l'approche famille avec les besoins des clientèles adulte et jeune* », et non pas de créer des points de friction.

Tous les parents feraient partie intégrante des publics cibles, et non pas seulement les jeunes parents comme dans l'exemple allemand qui limite le public jeune aux 14 ans et moins.

Pour une application pleine et entière du concept de bibliothèque familiale, nous excluons les autres publics, sauf à implanter cette dernière dans un établissement plus grand dans quel cas, toutes les clientèles seront visées comme dans toute bibliothèque publique.

Un soin particulier sera apporté à attirer les publics défavorisés, immigrés, ne maîtrisant pas la langue française, et toute personne qui de manière générale ne pousse pas les portes d'une bibliothèque. Ces objectifs répondent au souci social d'offrir une bibliothèque familiale à tous ceux qui en ont été privés chez eux. Dans le cas des immigrés, la relation intergénérationnelle peut s'inverser puisque ce sont les enfants qui seront peut-être davantage susceptibles d'aider leurs

parents.

2.2.2.2. Collections

La Ville de Montréal invite dans sa commande à « *l'implantation d'une stratégie pour le développement des clientèles.* ».

Outre une communication ciblée (Cf. *infra*), la stratégie repose sur une politique de développement des collections qui s'attachera davantage à la prescription qu'à la prise en compte des demandes du public. Le public à l'instar de celui de Bochum est-il destiné à se féminiser dans la tranche d'âge des 25-45 ans ? Quoiqu'il en soit, si les suggestions de la clientèle entrent dans une part de la politique d'acquisition (30 %, comme dans l'exemple allemand, nous semblent excessifs), il faudra qu'elles se fassent dans le cadre d'une **charte documentaire**[\[13\]](#) à formaliser et à afficher.

Pour le reste, il faudra harmoniser les pourcentages des collections consacrés à chaque public cible. La collection jeunesse (0-17 ans) pourrait constituer 60 % de l'ensemble. Pour les adolescents, on pourra insister, parmi les documentaires, sur les informations concernant l'orientation professionnelle.

Les collections à destination de la génération des grands-parents pourront s'inspirer de Bochum (« Bien vivre son âge », « Grands-parents », etc.). Les collections adultes seront constituées principalement d'informations sur la famille (à l'instar de ce que proposent notamment les *family places* américaines), et tout ce qui concerne l'enfant et son développement, mais aussi de fictions afin que les parents puissent se détendre au même titre que leurs enfants. Doit-on aller aussi loin dans les loisirs que dans l'exemple hongrois (notamment la section « show-biz » définie comme biographies d'acteurs...) ? Si l'on se réfère à ce qu'on trouve dans une vraie bibliothèque familiale à la maison (du roman à l'eau de rose à l'intégrale de Proust en « Pléiade »), oui, mais tout dépendra des priorités budgétaires.

Comme la population émigrée est un des publics cibles, il importe d'offrir des collections dans différentes langues, notamment dans le secteur adulte ; comme l'objectif relève davantage de l'acculturation, il s'agit entre autres de proposer des fictions québécoises traduites en langues étrangères, et des documentaires sur le Québec en particulier et sur le Canada en général (sur les systèmes d'éducation par exemple).

La part entre fictions et documentaires, et les pourcentages entre les différents supports seront à déterminer, y compris le nombre d'accès à Internet par secteur (enfants, adolescents, parents, grands-parents ?) pour lesquels des interfaces différentes (portail spécifique) et des signets thématiques seront proposés selon la tranche d'âge et les centres d'intérêt de chaque groupe.

La collection est multi support et comprendra notamment des cédéroms éducatifs pour les enfants.

A noter que, dans le réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Montréal, il existe déjà un certain nombre d'équipements qui proposent une collection pour les parents sur l'éducation des enfants ; ils sont plus rares à proposer une collection pour l'aide aux devoirs et la réussite scolaire, pourtant essentielle en l'absence de bibliothèques scolaires performantes au Québec.

2.2.2.3. La place du jouet

Dans le détail des collections, la Ville de Montréal nous a demandé de réfléchir plus particulièrement à une politique d'acquisition du jouet, sa place dans une bibliothèque familiale et sa sélection. Il est vrai qu'à la maison, le jouet côtoie le livre dans la chambre d'enfant et qu'il est

devenu un élément traditionnel des acquisitions en secteurs et bibliothèques jeunesse. Dans le réseau des bibliothèques publiques de Montréal, 29 bibliothèques sur 44 proposent des jeux éducatifs et des jouets en consultation sur place, et quatre en prêt ; trois proposent des marionnettes qui servent également de support à une politique d'animation.

Les jeux et jouets, quand ils sont achetés en bibliothèque, visent en général les 0-3 ans[14], puisqu'ils ont pour objectif l'aide à l'acquisition du langage, à la sociabilisation avec les autres enfants, au développement de la coordination motrice œil main, à l'utilisation de leur imagination, etc. Ils sont avant tout éducatifs. Ils doivent dans l'idéal correspondre aux étapes chronologiques du développement de l'enfant ; on doit donc s'assurer de l'équilibre « psychologique » des types de jeux de la collection, comme le souligne le système de classification du jeu et du jouet ESAR de Denise Garon : E pour jeu d'Exercice ; S pour jeu Symbolique, A pour jeu d'Assemblage, R pour jeu de Règles.

La politique de la Ville englobe les 0-3 ans, donc le jouet aurait sa place dans la bibliothèque familiale, d'autant qu'il est un élément important d'insertion sociale pour les enfants défavorisés, d'accès facile pour les familles immigrées ou analphabètes, et de relations intergénérationnelles par nature. La question est de savoir quelle place il occupe parmi l'intégralité de la collection, et quelle place physique. Le jouet est en effet « spatiophage » et implique une certaine organisation de l'espace qui inclut enfants et adultes (parents ou bibliothécaires spécialisés qui aident les enfants ou qui jouent en leur compagnie, et en tout cas qui exercent une surveillance constante).

Il n'existe pas à notre connaissance de politique de développement de collection spécifique au jouet[15] ; les bibliothèques familiales publiques présentées plus haut évoquent à peine sa présence. Cependant la bibliothèque de L'Octogone dans le réseau de la Ville de Montréal consacre un chapitre aux jeux et jouets dans sa politique de choix de documents. Ils représentent en 2004 0,3 % de la collection, soit 488 titres pour 572 exemplaires. La politique suivie par L'Octogone est en effet de n'acquérir les titres qu'en un seul exemplaire, les doublons étant générés par les dons qui sont acceptés, ou par l'existence d'objets ludiques particulièrement populaires et donc achetés à plus d'un exemplaire. La différence n'est pas faite dans les statistiques entre jeux et jouets.

Au Québec, ils ne sont pas soumis à des règles particulières d'achat, comme les livres (loi 51). Mais la bibliothèque L'Octogone a décidé de ne pas acheter de jeux et de jouets :

- devant nécessiter de lavage (les poupées et jouets en peluche ou tissus sont exclus)
- dont le volume causerait des problèmes de transport ou d'entreposage (meubles)
- pour poupées, traîneau, etc.) ;
- qui fonctionnent à piles car ils entraîneraient des coûts supplémentaires pour
- lesquels la bibliothèque ne possède pas les fonds nécessaires ;
- tous les jeux nécessitant du matériel périssable ou renouvelable;
- les jeux reconnus pour leur encouragement à la violence.

Les jeux d'extérieur ou les jeux pour le bain ne seront pas non plus acquis par la bibliothèque, mais ceux solides et durables pouvant intéresser tous les groupes d'âge seront favorisés.

Elle rejoint en cela en partie les critères de sélection de Denise Garon : prendre en compte la sécurité (notamment surveiller les jouets à pile à cause des résidus corrosifs), la durabilité (matériaux résistants), le soin et l'entretien, se méfier des jouets à la mode, favoriser les jouets polyvalents (qui intéressent les enfants à plusieurs étapes de leurs développement) et les classiques (lego, marionnettes, personnages miniatures, petits véhicules, etc.), considérer le rapport

qualité/prix, l'aspect esthétique, par nature relatif, et enfin l'aspect éthique : les enfants transposent souvent dans leurs jeux d'enfants les modèles adultes qui les entourent ; la joujouthèque doit donc proposer des objets ludiques porteurs de valeurs sociales et morales favorisant le pluralisme, le partage, la démocratie, la non-violence, la non-discrimination, l'échange. Il faut enfin éviter le matériel ludique qui fait référence à la violence gratuite, l'agressivité, le sexisme, le racisme, la domination, les hiérarchies sociales rigides, etc.

Tout dépendra des moyens humains et budgétaires que la bibliothèque familiale voudra consacrer à la tranche des 0-3 ans. Pour définir sa politique de sélection, la bibliothèque devra aussi tenir compte des besoins des clientèles utilisatrices et potentielles.

Enfin, les jeux et jouets constituent à L'Octogone, 2,6 % des prêts de la section jeunesse et 0,8 % de l'ensemble de la collection. Il faudra donc aussi jauger de la pertinence d'une politique de prêt du jouet.

2.2.3. Personnel et services

Le principe de la bibliothèque familiale à la maison est qu'il n'y a pas de bibliothécaire. Il s'agirait donc de favoriser l'autonomie du lecteur, comme souligné dans l'exemple hongrois, afin qu'il se sente comme chez lui et qu'il puisse trouver par lui-même des informations qu'il n'oserait demander au bibliothécaire. Cette autonomie sera favorisée notamment par le classement par centres d'intérêt, mais également par une signalétique très claire et des automates de prêts. On peut également imaginer à l'instar de ce qui se pratique à la BAnQ, que les lecteurs viennent directement récupérer sur un rayon dédié les ouvrages qu'ils auront réservés sur place ou à distance via le portail accessible sur Internet.

Si le bibliothécaire doit être un discret médiateur pour le public adulte, il doit néanmoins être plus présent pour le public enfants, et ce à deux titres : les enfants sont par nature moins autonomes et ont besoin d'une présence adulte rassurante ; les parents viennent également à la bibliothèque familiale pour s'informer et se détendre : les bibliothécaires doivent donc pouvoir prendre le relais.

Cela sous-entend la présence de bibliothécaires spécialisés dans la jeunesse (enfants/ados), à part au moins égale avec les autres employés.

En même temps ce qui peut caractériser une bibliothèque familiale, c'est le service personnalisé que peut offrir le bibliothécaire. D'autant qu'une partie du personnel se spécialisera en quelques sorte sur les collections phares de la bibliothèque que ce soit le thème de la famille et de l'éducation ou les centres d'intérêts des seniors, en pratiquant une veille documentaire constante. Il doit aussi pouvoir assurer une aide scolaire aux devoirs des 6-17 ans.

Si le concept se développe, il sera nécessaire, à l'instar de ce qui se pratique dans les *family places* américaines, que les bibliothécaires puissent écrire et publier sur le sujet et, en tout cas, fassent part de leur expérience au cours de séminaires et de colloques.

Le plan de consolidation de la Ville de Montréal précisait à propos de l'« approche famille » d'« offrir des services auxiliaires », que l'on pourrait traduire par des services d'assistance spécifique à la famille.

Le premier des services à offrir est l'adaptation des horaires d'ouverture hebdomadaire au public. Si les retraités ont tout leur temps libre, il n'en est pas de même des autres publics cibles : la bibliothèque fera en fonction des horaires de bureaux et de l'école. Une ouverture en soirée et en fin

de semaine sera donc favorisée.

Le principe de gratuité est lié de fait au concept de bibliothèque familiale puisque son accès est libre et gratuit à la maison. Nous proposons donc qu'aucun tarif ne soit appliqué que ce soit pour l'abonnement ou pour la location d'un document (best-seller ou vidéo par exemple). La seule tarification à maintenir sera pour les amendes appliquées aux documents rendus en retard afin de ne pas pénaliser les autres lecteurs.

Si le prêt de documents va de soi, il ne faudra pas négliger pour autant la consultation sur place si l'on veut favoriser la convivialité et les échanges au sein des locaux. Des chaises, tables, chauffeuses, coussins seront donc à prévoir en nombre suffisant.

En ce qui concerne les services en ligne, pour une meilleure visibilité et publicité autour du concept de bibliothèque familiale publique, nous recommandons qu'un seul portail donne accès aux différents sites (dans l'optique où il y aurait plusieurs bibliothèques de la sorte dans la ville). Un lien pourrait être fait à partir du portail général du réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Montréal. Et comme déjà évoqué, des interfaces spécifiques par groupe d'âge pourraient être proposées, de même un catalogue, extrait du catalogue général, mais spécialisé sur les thèmes famille, éducation, etc. Un service de référence *ad hoc* sera aussi proposé en ligne.

Si nous poussons la logique de la bibliothèque familiale alliée aux services à distance jusqu'au bout, le mieux finalement est que le lecteur ait tous les services d'une bibliothèque publique tout en restant à la maison, soit par exemple également le prêt électronique par téléchargement d'ouvrages numérisés. Mais cela exclurait de fait du cercle familial les personnes âgées qui vivent rarement sous le même toit que leurs enfants, et les plus jeunes, illettrés. Par ailleurs, on est rarement plus de deux autour d'un ordinateur, et l'on coupe toute communication humaine ; l'aspect convivial d'échanges de la bibliothèque familiale disparaîtrait d'emblée. Enfin, tout le monde ne possède pas des ordinateurs et une liaison internet à la maison.

Les services à distance en ligne sont donc à proposer, mais l'objectif final reste bien de faire déplacer trois générations de personnes à la bibliothèque.

En revanche, les activités hors les murs sont à favoriser en lien avec les programmes existants puisque les publics cibles rejoignent pour une part ceux de la bibliothèque familiale. Notamment « Les Livres dans la rue » participent pleinement de la « stratégie pour le développement des clientèles », comme demandé par la Direction des bibliothèques dans sa commande : « Ce sont des jeunes qui ne fréquentent pas les bibliothèques et pour qui les occasions de lecture sont plutôt rares. Les Livres dans la rue leur donne accès aux livres et, par conséquent, contribue à développer chez eux le goût de la lecture », explique Christiane Charette, bibliothécaire et responsable du projet au Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal[16].

Par ailleurs, la valise thématique d'animation orale des *family places* américaines (livres d'images, vidéo et audio, puzzle, marionnette, etc.) qui est prêtée soit aux enseignants, soit aux parents pour une période de trois semaines, est également un exemple à imiter.

En terme d'animations sur place, outre celles que l'on trouve habituellement dans toute bibliothèque pour enfants, des conférences/débats et rencontres spécifiques devront être organisées pour les parents à l'instar de ce que font les *family places* américaines, mais en élargissant aux 0-17 ans.

En ce qui concerne les adolescents, même s'ils ne sont pas *a priori* un public cible de préférence, on pourrait leur proposer notamment de décerner un prix littéraire du jeune public, comme le suggère le Conseil jeunesse de la Ville : « À l'instar du « Prix littéraire des Collégiens », où des étudiants de

CÉGEP décernent un prix à un auteur québécois lors du Salon du livre de Québec, il serait envisageable de créer un « Prix littéraire des bibliothèques » qui serait remis lors du Salon du livre de Montréal. Cette activité serait d'autant plus pertinente qu'elle occuperait les adolescents durant les vacances d'été.» (Conseil jeunesse de Montréal, 2005, en ligne).

Enfin, dans l'optique de favoriser les séances de lecture familiale, des espaces doivent spécialement être aménagés dans la bibliothèque, soit des sortes de carrels qui puissent isoler les familles les unes par rapport aux autres (mais qui sont par contrecoup des mini lieux de réunion familiale), avec chauffeuses et coussins.

2.2.4. Communication et partenariat

La stratégie consiste d'abord à s'appuyer sur les réseaux existants déjà développés par la Direction des bibliothèques et les arrondissements en contact avec le secteur jeunesse, à savoir les programmes (qui pour la plupart sont hors les murs dans des zones de HLM) et les partenariats avec les écoles primaires ET secondaires. Une communication systématique sera faite par les médiateurs auprès des enfants, des parents et des services administratifs.

En ajoutant le terme « enfants » à « adolescents », on peut appliquer telles quelles les préconisations du Conseil jeunesse de Montréal :

« Faire de la publicité dans les écoles primaires et secondaires sur les services offerts par les bibliothèques municipales pour les adolescents ;

Faire de la publicité dans les autobus et les stations de métro de la ville ;

Considérer l'emplacement des écoles secondaires lors de l'aménagement de nouveaux locaux pour les bibliothèques publiques ;

Réaliser un partenariat durable entre les bibliothèques publiques et les autres lieux de loisirs des adolescents, en commençant par ceux déjà financés par la Ville de Montréal : les maisons de jeunes, les centres sportifs, les maisons de la culture, les centres communautaires et de loisirs de Montréal, les parcs et espaces sportifs extérieurs ;

Faire la promotion des bibliothèques publiques en les associant avec des vedettes montréalaises que les adolescents apprécient actuellement, tant à la télévision (acteurs, animateurs d'émission jeunesse), que dans le sport (équipes locales juniors et professionnelles), ou dans la musique locale (chanteurs, groupes de musique, VJ's de Musique Plus) ». (Conseil jeunesse de Montréal, 2005, en ligne).

Nous y rajouterons à l'attention plus particulièrement du public adulte, des partenariats à établir avec les maisons de retraites, les services de garde et les centres familiaux, tout organisme en relation avec la famille, et où les parents se déplacent, mais aussi avec l'accueil des populations immigrées.

La bibliothèque familiale publique sera l'objet d'un matériel promotionnel spécifique qui sera distribué dans ces divers endroits. Elle pourra enfin éditer une lettre d'information gratuite qu'elle pourra diffuser sur place et par courriel.

Conclusion : l'avenir du concept

Comme on l'a vu, la bibliothèque familiale à la maison, est souvent la première ouverture à la culture pour l'enfant. Cette culture quand elle lui est refusée, provoque des déséquilibres et des

injustices sociales, et peut conduire à un détournement de sens. Le concept appliqué à la bibliothèque publique est là pour rétablir l'équilibre et faire justice.

Les exemples de bibliothèques familiales publiques sont néanmoins rares et ils donnent lieu à des applications différentes du concept, certainement parce que celui-ci est nouveau. Ces bibliothèques répondent dans tous les cas à un objectif social et politique d'intégration de nouveaux publics, qu'ils soient considérés individuellement ou en tant que groupe familial.

Par ailleurs, il s'agirait bien d'un nouveau paradigme qui est indissociable du mouvement sociétal occidental qui fait que les liens se dissolvent dans un individualisme ambiant et qui est à la recherche de nouvelles solidarités de groupe. La famille, groupe naturel qu'on a pu penser démodé, prend alors toute sa place dans le paysage culturel.

Adaptée au contexte québécois, et plus encore montréalais, la bibliothèque familiale rejoint ces mêmes problématiques sociales et politiques du fait d'une population immigrante massive, mais pas seulement. Comme le souligne Marcel Lajeunesse dans *Lecture publique et culture au Québec* : « *Le maître mot de la bibliothèque publique aujourd'hui et de demain est communauté/sens communautaire [...] La bibliothèque publique [...] peut aider à redéfinir la communauté [...]. On doit prendre en compte l'analphabétisme, l'absence d'une culture de la lecture, l'ignorance de l'utilisation d'une bibliothèque [...]. Il faut réinventer la bibliothèque publique.* » (Lajeunesse, 2004, pp. 225-226)

Nous pensons que la bibliothèque familiale peut être une des manières de réinventer la bibliothèque publique.

En Allemagne, il semble que l'exemple de la bibliothèque familiale de Bochum ait inspiré d'autres villes. Dans son plan de développement de lecture publique 2004-2009, la bibliothèque municipale de Emsdetten se définit comme bibliothèque familiale. En mars 2008, la bibliothèque Saint-Henri a vu la mise en œuvre de son projet de « Bibliothèque famille » [17].

Le concept de bibliothèque familiale a donc un avenir au moins dans un futur proche et, espérons-le, dans un futur éloigné. Il a en tout cas sa raison d'être aussi bien dans l'idée que dans la cité.

[1] La Direction associée des bibliothèques avait confié la tâche suivante à la stagiaire que nous étions : « *Un concept fait son apparition dans les bibliothèques publiques : la bibliothèque familiale*

Quel concept recouvre-t-elle ?

Comment ce concept s'applique-t-il ?

La place du jouet dans ce type de bibliothèque : le concept, la politique de sélection et la politique.

L'implantation d'une stratégie pour le développement des clientèles. »

[2] Témoignage d'une Comorienne : <http://www.holambe-comores.com>. Consulté le 24 octobre 2006.

[3] <http://www.entraide.be/index.php?id=253>. Consulté le 24 octobre 2006.

- [4] http://www.cr-languedocroussillon.fr/uploads/Document/WEB_CHEMIN_3161.rt . Consulté le 14 septembre 2006.
- [5] <http://www.inventaire-invention.com/reel/comites/plaisance/plaisance.htm> . Consulté le 14 septembre 2006.
- [6] http://site.voila.fr/le_butineur/. Consulté le 20 septembre 2006.
- [7] http://www.mcpl.lib.ny.us/familyplace_info.html
- [8] <http://www.bochum.de/stadtbuecherei/familienbibliothek/frame01.htm>
- [9] « Annexes de bibliothèque – Optimisation de l’offre et de l’organisation »
- [10] « En pratique, de par l’accent mis sur les « jeunes » familles, une autre spécialisation en découlera pour l’usager. En Allemagne, ce sont encore les femmes majoritairement qui prennent soin des enfants, à savoir de l’éducation et de la famille. Le groupe de la clientèle adulte sera par conséquent principalement composé de femmes âgées de 25 à 45 ans. »
- [11] Équivalents à des courtes formations techniques dans l’enseignement supérieur.
- [12] Le cadre de référence de la politique familiale de la Ville de Montréal a été adopté le 9 mai 2007.
- [Erreur ! Signet non défini.Erreur ! Signet non défini.2 bis]Le projet a été mis en œuvre en mars 2008 :
- [13] Plusieurs exemples de chartes documentaires sont disponibles sur le site de Poldoc : <http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/> . Comme il s’agit avant tout d’un document de communication externe, plus la charte sera courte, plus elle portera. Elle se distingue en cela d’un plan de développement des collections.
- [14] Même si certaines bibliothèques font le choix d’acquérir des jouets pour les 0-12 ans.
- [15] Un message lancé sur Biblio-fr, liste de discussion francophone sur les bibliothèques, est resté sans réponse, de même une recherche dans les politiques de développement des collections des bibliothèques américaines et canadiennes anglophones.
- [16] <http://www2.ville.montreal.qc.ca/biblio/livrerue.htm>
- [17] <http://www.lavoixpop.com/article-197199-Modernisation-des-services.html>

Bibliographie

Conseil jeunesse de Montréal. Mars 2005. *Avis sur l’augmentation de la fréquentation des adolescents dans les bibliothèques municipales à Montréal*. [En ligne]. Disponible sur : http://www2.ville.montreal.qc.ca/ldvdm/jsp/cjm/pdf/2005-03-08_Avis_frequentation_bibliotheques.pdf . Consulté le 30 octobre 2006.

Deshoulières, V. et Société Française de Littérature Générale et Comparée
 Université Européenne d’été. 2005. *Biblia. Les Imaginaires de la Bibliothèque. Bibliothèque nationale de France 4-7 juillet 2005*. [En ligne]. Préprogramme. Disponible sur <http://www.hum.ku.dk/klik/Dansk%20version%202005/Biblia.htm> . Consulté le 25 septembre 2006.

Garon, Denise. 2002. *Le Système ESAR : guide d’analyse, de classification et d’organisation d’une collection de jeux et jouets*. Paris, Montréal : Ed. du Cercle de la Librairie, ASTED, 293 p.

Girard-Billon, A. 2002. « Automne hongrois : Une visite professionnelle à Budapest. Bulletin des bibliothèques de France », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3 (sept.-oct.), pp. 87-90.

Godin, J.-C. 1993. « La bibliothèque d'Alain Grandbois. Bibliothèques imaginaires du roman québécois » [En ligne], *Etudes françaises*, Vol. 29, n°1 (printemps), pp. 97-108. Disponible sur : <http://www.erudit.org/revue/etudfr/1993/v29/n1/035897ar.pdf>. Consulté le 25 septembre 2006.

Guichard, T. 1996. « Régine Detambel », [En ligne], *Le Matricule des Anges*, n°17. Disponible sur : <http://www.lelibraire.com/dossiers/AR1716.html>. Consulté le 15 septembre 2006.

Krüger, S. 2003. « Le choc PEEI et ses conséquences : l'avenir des bibliothèques pour les enfants en Allemagne. » [En ligne]. *69^e congrès de l'IFLA, 1^{er}-9 août 2003, Berlin, Allemagne*. Disponible sur : http://www.ifla.org/IV/ifla69/papers/079f_trans-Krueger.pdf. Consulté le 15 septembre 2006.

Lachenaud, J.-P. 1998. « Rapport d'information 59 (98-99) – Commission des finances 12/11/1998 », *Rapports d'information au sénat*. [En ligne]. Disponible sur : http://www.senat.fr/rap/r98-059/r98-059_mono.html#toc5. Consulté le 28 septembre 2006.

Lajeunesse, Marcel. 2004. *Lecture publique et culture au Québec : XIX^e et XX^e siècles*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 228 p.

Lebrun, Monique. 2004. *Les habitudes de lecture des adolescents québécois*. Sainte-Foy : Multimondes, 313 p.

Longre, Jean-Pierre. [S.d.]. *Des nouvelles du Québec*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.sitartmag.com/quebec.htm>. Consulté le 30 octobre 2006.

Migus, Romain, 2005. « Vénézuéla : Le festin du savoir » [en ligne] *Le Grand Soir.info*, 19 mai. Disponible sur : http://www.legrandsoir.info/article.php3?id_article=2350. Consulté le 16 septembre 2006.

Monnier, Philippe M. [S.d.]. *La bibliothèque du professeur Henri-Frédéric Amiel*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.amiel.org/atelier/vie/amiel%20et%20son%20temps/bibliothequeamiel.htm>. Consulté le 15 septembre 2006.

Québec. Ministère de la Culture et des Communications. 1999. *Enquête sur les pratiques culturelles des Québécoises et des Québécois*. [En ligne]. Disponible sur : <http://mcc.quebectel.qc.ca/Mcc/ClinStat.nsf/d77655e3f1900e78852567df00546a4c/ec35fd9d073a1b15852569bb004ba6a8?OpenDocument>. Consulté le 18 septembre 2006.

Québec. Ministère de la Culture et des Communications. 2004. « Vingt ans de pratiques culturelles au Québec. » [En ligne]. *Survola*, n°12. Disponible sur : <http://www.mcc.gouv.qc.ca/publications/survol-mars2004f.pdf>. Consulté le 18 septembre 2006.

Reading is fundamental. [S.d.]. *Building a family library* [En ligne]. Disponible sur : http://www.rif.org/parents/articles/family_library.msp. Consulté le 30 octobre 2006.

Royal Bank of Canada. 1965. « La constitution d'une bibliothèque familiale. » [En ligne]. *Bulletin RBC (Royal Bank of Canada)*, Vol. 46, n°8. Disponible sur : <http://www.rbc.com/communautaire/bulletin/aout1965.html>. Consulté le 15 octobre 2006.

Stadtbibliothek Emsdetten. 2004. *Bibliothekskonzeption 2004 – 2009*. [En ligne]. Disponible sur : http://www.emsdetten.de/pics/medien/1_1102670685/bibliothekskonzeption.pdf. Consulté le 30 octobre 2006.

Takahashi, K. 2006. « Bunko : des bibliothèques privées pour les enfants au Japon Une

petite introduction aux bunkos. » [En ligne]. 72^e Congrès de l'IFLA, 20-24 août 2006, Séoul, Corée du Sud. Disponible sur : http://www.ifla.org/IV/ifla72/papers/081-Takahashi_trans-fr.pdf. Consulté le 28 septembre 2006.

Ville de Montréal. Arrondissement de LaSalle. 2004. *Politique de choix de la bibliothèque* [En ligne]. Disponible sur :

http://octogone.ville.lasalle.qc.ca/francais/renseignements/text/Politique_de_choix_LOctogone.pdf . Consulté le 25 octobre 2006.

Ville de Montréal. Arrondissement Sud-ouest. 2006. *De la bibliothèque Notre-Dame à la... nouvelle bibliothèque famille de Saint-Henri*. Document de travail.

Ville de Montréal. Direction du développement culturel et des bibliothèques. 2005. *Montréal, métropole culturelle, Politique de développement culturel 2005-2015*. Montréal : Ville de Montréal. Direction du développement culturel et des bibliothèques, 80 p.

Ville de Montréal. Direction associée des bibliothèques. 2005. *Réseau des bibliothèques publiques de Montréal. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir*. Montréal : Ville de Montréal.

Ville de Montréal. Direction associée des bibliothèques. 2006. *Diagnostic des bibliothèques municipales de l'Île de Montréal*. Montréal : Ville de Montréal.